



Demande de dérogation de communication d'archives aux Archives nationales de Luxembourg

 La présente page interactive nécessite au minimum la version 8.1.3 d'Adobe Acrobat® Reader®. La dernière version d'Adobe Acrobat Reader pour tous les systèmes (Windows®, Mac, etc.) est téléchargeable gratuitement sur le site de [Adobe Systems Incorporated](http://adobe.com).

Vos droits concernant vos données personnelles :

Les informations qui vous concernent recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par les administrations compétentes afin de mener à bien votre demande. Ces informations sont conservées pour la durée nécessaire à la réalisation de la finalité du traitement et sans préjudice d'un traitement ultérieur pour des finalités légitimes dont notamment à des fins statistiques ou archivistiques.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous avez un droit d'accès, de rectification, de suppression, de limitation de traitement de vos données ainsi qu'un droit d'opposition et un droit à la portabilité de vos données. Pour exercer l'un de vos droits, vous pouvez envoyer un courriel à notre délégué à la protection des données dataprotection@an.etat.lu. Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale pour la protection des données ayant son siège à 15, Boulevard du Jazz L-4370 Belvaux.

1. Saisie

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Identité du demandeur

Nom, Prénom(s)* :	
Carte de lecteur* :	
Adresse e-mail* :	

2. Description du projet de recherche ou travail scientifique

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Informations sur le projet de recherche ou travail scientifique

Veuillez décrire avec précision :

Quel est votre sujet de recherche ou travail scientifique* ? (maximum 500 caractères)

Quel est l'objectif final de votre recherche ou travail scientifique (p.ex. publication d'un livre, obtention d'un grade académique, article de presse, émission radio, film etc.) ?

- ☐ Article scientifique
- ☐ Article de presse
- ☐ Production média (p.ex. radio ou télé)
- ☐ Publication d'un livre
- ☐ Mémoire de bachelor
- ☐ Mémoire de master
- ☐ Thèse de doctorat
- ☐ Autres (veuillez préciser)



Autres objectifs : (maximum 500 caractères)

Quand envisagez-vous d'avoir accompli cette recherche ou travail scientifique* ?

La consultation de données occultées (anonymisées ou pseudonymisées) est-elle suffisante ?

☐ Oui

☐ Non

Êtes-vous l'unique responsable du traitement des données* ?

☐ Oui

☐ Non

Si non, veuillez indiquer les coordonnées de votre professeur, directeur de thèse, partenaire, associé, sous-traitant, institution partenaire qui travaille sur le même projet et ajouter toute autre pièce justificative au moment de l'envoi.

Autres coordonnées : (maximum 500 caractères)

Avez-vous ou l'institution à laquelle vous êtes rattaché mis en place des garanties techniques et organisationnelles pour garantir un stockage sécurisé des données* ?

☐ Oui, lesquelles ? Veuillez les indiquer ci-dessous ou rajouter toute pièce justificative au moment de l'envoi.

☐ Non

Garanties techniques et organisationnelles : (maximum 500 caractères)



Référence des dossiers pour lesquels la présente demande de dérogation de communication est introduite*

Chaque rubrique doit être remplie. Si les dossiers que vous souhaitez consulter relèvent de fonds distincts, veuillez faire une demande par fonds.

#	Cote	Titre	Cadre chronologique	Durée de protection	Catégorie de protection
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					

3. Motif de la demande

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Base légale de la demande

Veuillez répondre à chaque question.

Quelle est la base légale de votre demande ?*

Veuillez cocher celle(s) des 3 cases suivantes qui convient.

Art. 17 § 2 - Autorisation écrite de la personne concernée :

☐ Vous disposez de l'autorisation écrite de la personne concernée/ son conjoint non séparé de corps ou partenaire, au sens de l'article 17 § 2 de la loi du 17 août 2018 sur l'archivage.

Veuillez ajouter toute pièce justificative à cet égard au moment de l'envoi.

Art. 17 § 3 - Recherche ou travail scientifique sur une personne exposée publiquement :

☐ Vous souhaitez consulter des archives qui ont trait à la vie privée des personnes exposées publiquement par sa profession, sa mission ou son statut au sens de l'article 17 § 3 de la loi du 17 août 2018 sur l'archivage et les conditions cumulatives imposées par l'article précité sont respectées, à savoir :

☐ Veuillez indiquer pourquoi la communication des archives est nécessaire à la réalisation d'une recherche / d'un travail scientifique effectué dans l'intérêt public :



- ☐ Recherche ou travail scientifique effectuée dans le cadre d'un financement public
- ☐ Sujet débattu en public
- ☐ Travail de qualification universitaire
- ☐ Autres (veuillez préciser)

Veuillez préciser :

- ☐ Veuillez indiquer comment vous envisagez de ne pas porter une atteinte excessive à la vie privée de la / des personne(s) concernée(s) :
 - ☐ Anonymisation des données à caractère personnel lors de la publication des résultats de la recherche ou travail scientifique
 - ☐ Pseudonymisation des données à caractère personnel lors de la publication des résultats de la recherche ou travail scientifique
 - ☐ Réalisation d'une analyse de l'impact des opérations de traitement envisagées sur la protection des données à caractère personnel (DPIA)
 - ☐ Non-transmission des données à caractère personnel à des tiers
 - ☐ Mise en place de restrictions d'accès
 - ☐ Utilisation de technologies renforçant la protection de la vie privée des personnes concernées (p.ex. ordinateur protégé par mot de passe, base de données protégée par mot de passe, noircissement de passages sensibles, cryptage de données)
 - ☐ Toute autre mesure garantissant que les données ne puissent être utilisées pour prendre des décisions ou des actions à l'égard des personnes concernées ou leurs ayants-cause

Veuillez préciser :

Art. 17 § 4 - Recherche ou travail scientifique effectué dans l'intérêt public :

La communication des archives sollicitées est nécessaire à la réalisation d'une recherche / d'un travail scientifique effectué dans l'intérêt public et ne porte pas une atteinte excessive à la vie privée de la personne concernée, au sens de l'article 17 § 4 de la loi du 17 août 2018 sur l'archivage. La dérogation est demandée dans le cadre de l'article précité et pour les archives publiques :

- ☐
 - dont la communication porterait atteinte aux relations extérieures, à la sécurité du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'ordre public ;
 - ayant trait aux affaires portées devant les instances juridictionnelles, extrajudiciaires ou disciplinaires ;
 - ayant trait à la prévention, à la recherche ou à la poursuite de faits punissables ;
 - dont la communication porterait atteinte au caractère confidentiel des informations commerciales et industrielles ;
 - qui contiennent des renseignements individuels relatifs à la vie privée, familiale et professionnelle ou à la situation financière d'une personne physique, qui révèlent l'origine ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale ainsi que le traitement de données relatives à la santé et à la vie sexuelle, y compris le traitement des données génétiques.

- ☐ Veuillez indiquer pourquoi la communication des archives est nécessaire à la réalisation d'une recherche / d'un travail scientifique effectué dans l'intérêt public :
 - ☐ Recherche ou travail scientifique effectuée dans le cadre d'un financement public
 - ☐ Sujet débattu en public
 - ☐ Travail de qualification universitaire



☐ Autres (veuillez préciser)

Veuillez préciser :

☐ Veuillez indiquer comment vous envisagez de ne pas porter une atteinte excessive à la vie privée de la / des personne(s) concernée(s) :

- ☐ Anonymisation des données à caractère personnel lors de la publication des résultats de la recherche ou travail scientifique
- ☐ Pseudonymisation des données à caractère personnel lors de la publication des résultats de la recherche ou travail scientifique
- ☐ Réalisation d'une analyse de l'impact des opérations de traitement envisagées sur la protection des données à caractère personnel (DPIA)
- ☐ Non-transmission des données à caractère personnel à des tiers
- ☐ Mise en place de restrictions d'accès
- ☐ Utilisation de technologies renforçant la protection de la vie privée des personnes concernées (p.ex. ordinateur protégé par mot de passe, base de données protégée par mot de passe, noircissement de passages sensibles, cryptage de données)
- ☐ Toute autre mesure garantissant que les données ne puissent être utilisées pour prendre des décisions ou des actions à l'égard des personnes concernées ou leurs ayants-cause

Veuillez préciser :

☐ Veuillez indiquer comment vous envisagez de ne pas porter une atteinte excessive aux intérêts protégés par la loi :
Veuillez préciser :

4. Pièces à joindre

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Veuillez transmettre le formulaire complété aux ANLUX via l'adresse : contemp@an.etat.lu

Merci de joindre les documents suivants :

- L'autorisation écrite de la (ou des) personne(s) concernée(s), ou en cas de décès, l'autorisation écrite de son conjoint non séparé de corps ou partenaire ou de son partenaire au sens de l'article 2 de la loi modifiée du 9 juillet 2004 relative aux effets légaux de certains partenariats, par ses descendants en ligne directe, ou s'il s'agit d'un mineur, par son représentant légal, à la présente demande de dérogation et les documents permettant de l'/les identifier.
- Toute information concernant le traitement conjoint des données à caractère personnel.
- Tout renseignement concernant les garanties techniques et organisationnelles pour garantir un stockage sécurisé des données.